

Ambassade de France Argentine

Buenos Aires, le 15 Juillet 1963

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur d'accuser réception de la lettre de Votre Excellence, en date de ce jour, dont la teneur suit :

" Monsieur l'Ambassadeur,

* An application du paragraphe 6 du Procès-

"Verbal agréé de la réunion tenue à Paras le 24 Oc-

"tobre: 1962 entre une délégation argentine, d'une part,

" et les représentants des pays européens membres du

" CLUB DE PARIS et du Japon d'autre part, j'ai l'hon-

" neur de faire connaître à Votre Excellence que le

" Gouvernement argentin serait reconnaissant au Gou-

" vernement français de bien vouloir réduire de

" 1.037.000 dollars le montant de l'annuité de rembour-

" sement due par l'Argentine à la France, au titre de

"l'exercice fiscal 1962/1963, en exécution de l'accord

" franco-argentin de Consolidation du 27 Novembre 1957.

" modifié par l'échange de lettres du 22 Juin 1961.

"Il est entendu que l'annuité due au titre de l'exer-

"cice fiscal 1965/66 sera portée au montant nécessaire

" pour en terminer avec le remboursement en capital

Son The Allence le General Juan CORDINI Ministre des Relations Extérieures et du Culte PALATE SAN MARTIN " et en intérêts de la dette consolidée l'ixée par " l'Accord du 25 novembre 1957 précité.

Je serais obligé à Votre Excellence de bien vouloir me confirmer l'accord de son Gouvernement sur cette proposition.

J'ai l'honneur de vous confirmer, Monsieur le Ministre, l'accord du Gouvernement français sur cette proposition, et vous prie d'agréer les assurances de ma très haute considération.

Jean PAUL-BONGOUR
Ambassadeur de France